

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Patrouille nautique

Une présence appréciée, saluée et renouvelée

Lac-Mégantic, le 29 juin 2022 – Les élus de la MRC du Granit saluent l'excellente collaboration de la Sûreté du Québec dans leur volonté identifiée dans le cadre des travaux du Comité de sécurité publique (CSP) de renforcer la sécurité des usagers des plans d'eau de la région.

En effet, depuis les dernières années, les différents lacs de la MRC du Granit sont populaires auprès des amateurs de sports nautiques motorisés. Cette recrudescence de la fréquentation amène son lot de défis notamment en matière de sécurité. Les élus de la MRC du Granit avaient partagé leurs préoccupations quant à la sécurité des plaisanciers et la Sûreté du Québec a répondu présente en déployant une équipe de patrouille nautique.

« Le travail réalisé par la patrouille nautique a toute sa pertinence et nous sommes confiants que la présence renouvelée des patrouilleurs saura enseigner de meilleures pratiques de navigation auprès des différents plaisanciers pour la sécurité de tous les utilisateurs, » a souhaité la préfet de la MRC du Granit, Madame Monique Phérvong Lenoir

Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec demeureront présents cette saison sur les plans d'eau de notre MRC afin d'assurer la sécurité de nos plaisanciers.

Ils poursuivront leur mandat d'application des divers différents règlements et lois tels que le Code criminel et la Loi de 2001 sur la marine marchande de même que leurs actions de sensibilisation à la sécurité nautique.

Nous invitons l'ensemble de nos citoyens et plaisanciers à profiter de la saison estivale et de nos magnifiques plans d'eau dans un esprit de courtoisie envers ses utilisateurs et contribuer ainsi à assurer collectivement la sécurité de tous.

- 30 -

Source

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit

☎ 819 583-0181, poste 117

✉ vlachance@mrcgranit.qc.ca